

- (Les procédures sommaires et leurs applications les plus importantes dans la législation algérienne : le système de réconciliation pénale, le système de réconciliation, le système d'ordre pénal, le système de médiation pénale...)

-Le quatrième axe :l'étendue de l'efficacité de la politique pénale contemporaine en Algérie dans la consolidation des exigences de la sécurité juridique et la réalisation de la justice pénale (évaluation de la politique pénale du législateur algérien, que ce soit dans le domaine matériel ou procédural).

Equipe de Supervision du Séminaire

Membres du Comité scientifique :

Université d'Oum El Bouaghi:

Prof. Ibrahim Malaoui, Prof. Sahli Mabrouk, Prof. Mohammed Saleh Rawan, Prof. Al-Yazid Ali, Prof. Al-Tamimi Mohammed Reda, Dr. Kamel Drid, Dr. NasserSoufiane, Dr. Radia Ben Zakri, Dr.SaoudiBadis, Dr. Kamli Aicha, Dr. Rais Amina, Dr. ChahrazedNouar, Dr.Bougandoura Abdel Hafid, Dr. BoussetaDjemel, Dr. Zaghbib Noor el Houda Dr.BounouiouaSoumia, Dr. Liratni Fatima, Dr. Boukhalfa Hadda, Dr. OmranWafaa, Dr.Prof.Mouhameddehdouh Salim Belhadj, Dr. LazaarWassila, Dr. Moukrani Djamel, Dr. Chemlal Abdel Aziz, Dr. Wahab Hamza, Dr. Sakri Saadi, Dr. BerkaniChawki, Dr. Gassar al-LeylAisha, Dr. Hamel Saida, Dr. DjeraffiBilel, Dr. Chriet Kaouther, Dr. Larkat Aziza, Dr mouhameddehdouh,Dr.Hidoussi Imene, Dr. Afif Ismahane,Dr. Fareh Issam, Dr. Ababsa Nouredine, Dr. Mramria Sanaa, Dr. Mabrouki said. Dr. Kamel Belacel, Dr. Mhazem Abdel Malek, Dr. DrikeshNadjim

Universités nationales :

Dr.Souad Khodja, Dr. Ben Turki Leila, Dr.Samsar Mohammed, Dr. Ababsa Mohamed, Dr. Abed Samira, Dr. Rouabeh Farid, Dr. Yacine koutel, Dr. RaoufBoussadia, Dr. Maameri Abdel Rashid, Dr. Miloud Ben Abdel Aziz, Dr. Noura Ben Bouabdallah, Dr. Bouzanoun Saida, KarimaMahrouk, Dr. Boumahrath Linda, Dr. Bachir Charif Chemsal-Din, Dr. Mokran Rima, Naoui Souad, Younes Badr eddine, Dr. Meftah Yacine, Dr. Saida Bofagess.

Membres du Comité d'Organisation :

Dr. MabroukiSaid, Prof. Hassini Abdel-Salam,Dr mouhamed dehdouh,Dr.Hidoussi Imene ; Prof. AyebWided, Prof. Bougatouf Bahjat, DS Merwani kawther.,Belabedfarouk,DSKbailiHoussine,DS Hewili Selwa
Meziane Lamine / boussouf Farida / Boukhroufa Saleh / Lachgher Tarek/ Daoudi Larbi / Rafik Sadar.

Conditions de participation et rédaction des interventions :

1. La recherche doit être caractérisée par l'originalité, la valeur scientifique et cognitive, ainsi que l'intégrité et l'exactitude du langage.
2. Le nombre de pages de la recherche ne doit pas dépasser vingt (20)pages, et ne doit pas être inférieur à douze (12) pages, notes de bas de pages comprises.
3. Les recherches présentées doivent être rédigées en police « SakkalMajalla », taille 16 pour l'Arabe, avec 1,15 d'interlignes.
4. La recherche doit être accompagnée de deux résumés, l'un en arabe et l'autre en anglais.
5. Les notes de bas de page doivent être électroniquement indiquées à la fin de la recherche, en police « SakkalMajalla », taille 12.
6. Les œuvres présentées sont soumises à l'arbitrage, et les meilleures recherches seront publiées dans un recueil spécial avec un Numéro international normalisé.

Frais de participation :

- LES DOCTORANTS :1000da
- LES ENSEIGNANTS :3000da.

Pour tout contact :

envoyez vos correspondances à l'adresse :

bentahar.amina@univ-oeb.dz

Dates importantes :

- Date limite pour les interventions complètes :20/04/2023
- Date de réponse aux interventions acceptés : 02/05/2023

Date du Séminaire : 08-09/05/2023

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Université Larbi Ben M'hidi – Oum El Bouaghi



Équipe de recherche P.R.F.U Tendances contemporaines de la politique criminelle et leur efficacité dans la lutte contre la criminalité avec le Conseil Judiciaire d'Oum el Bouaghi

Organise un Séminaire national sur : Orientations de la politique pénale en Algérie Entre les exigences de la sécurité juridique et les exigences de la justice pénale

Le 08-09/05/2023



Président d'honneur : Prof. DIBI Zouheir – Recteur de l'Université

Superviseur général : Dr MENNAA Mourad – Doyende la Faculté de Droit et des Sciences politiques
Directeur exécutif : Dr SAHLI Mabrouk – Directeur du Laboratoire d'Études juridiques et politiques.

Présidente du séminaire : Dr. Amina BenTahar
Président du Comité scientifique Dr. Manaa Mourad
Présidente de la comité d'organisation :

Dr. Mabrouki Said

Problématique du Séminaire

La succession des écoles criminelles a eu un grand impact sur l'orientation de la politique pénale contemporaine vers la révision des méthodes d'incrimination et de sanction, ainsi que des mécanismes procéduraux utilisés dans la gestion des poursuites publiques, en particulier pour certaines infractions, soit en raison de leur spécificité, soit parce qu'elles sont classées comme infractions mineures, et tout cela était subordonné à la consolidation de la sécurité juridique dans ses dimensions législative et judiciaire.

L'influence de pays, dont l'Algérie, s'est manifestée dans cette tendance, qui se traduit par sa volonté d'éviter certains crimes d'une part et de réduire la sévérité des peines d'autre part, que ce soit en les remplaçant par d'autres différents de ceux privés de liberté en raison de l'incapacité de ces derniers à faire face au phénomène criminel, ou en élargissant l'autorité discrétionnaire du juge dans le domaine de l'introduction du dossier de la personnalité pénale. Adopter de nouveaux mécanismes procéduraux pour faciliter le règlement des différends à l'amiable et à court terme, que ce soit par la conciliation ou la médiation... Même s'il s'agit de l'article pénal.

De ce point de vue, l'importance d'étudier le thème des « **tendances contemporaines de la politique pénale en Algérie entre les exigences de la sécurité juridique et les exigences de la justice pénale** » s'est imposée.

Il était nécessaire que la politique pénale des Etats en général et de l'Algérie en particulier rétablisse leur stratégie de lutte contre la criminalité, en recherchant de nouveaux mécanismes qui répondent, d'une part, aux exigences de sécurité juridique et d'autre part assurer une efficacité maximale face à l'aggravation du phénomène criminel, tout en assurant la protection maximale possible des droits, des intérêts et des libertés et avec les moyens et les coûts les moins efficaces et les plus efficaces pour parvenir à la justice pénale.

Dans ce contexte, le principal problème du thème du forum tourne : quelle stratégie l'Algérie a-t-elle choisie dans sa politique pénale et quelle est son efficacité pour consolider les exigences de la sécurité juridique et parvenir à la justice pénale ?

Objectifs du Séminaire

A travers des recherches sur le thème : « Orientations de la politique pénale en Algérie entre les exigences de la sécurité juridique et les exigences de la justice pénale », nous visons à atteindre un certain nombre d'objectifs, dont les plus importants sont :

Soulignant les tendances les plus importantes de la politique pénale contemporaine en Algérie dans le domaine de fond dans son rôle lié à la politique de réduction de l'incrimination ou de réduction des peines et ce qui est nécessaire pour parvenir à la sécurité juridique dans ce contexte

Examiner les tendances de la politique pénale contemporaine en Algérie dans le domaine procédural, en particulier celles relatives aux procédures sommaires, que l'on cherche activement à inscrire dans les procédures pénales, sans préjudice des exigences de la justice pénale.

Présenter et analyser les modèles de certaines législations qui ont adopté ces tendances et ont commencé à les incarner concrètement et les comparer avec ce qui a été énoncé dans la législation algérienne à cet égard.

Évaluer la politique pénale du législateur algérien tant dans le domaine substantiel que procédural, puis confirmer son efficacité à consolider les exigences de la sécurité juridique et à réaliser la justice pénale dans ses formes et significations les plus élevées.

Thèmes du Séminaire

- Le premier axe : le cadre conceptuel (définir la politique pénale et ses différentes tendances, maîtriser les exigences de la sécurité juridique, tant législative que judiciaire, déterminer le sens de la justice pénale et ses exigences..).

-Le deuxième axe : les orientations de la politique pénale contemporaine en Algérie sur le plan matériel.

-Premièrement: les mécanismes

-contemporains de décriminalisation

Deuxièmement : Mécanismes contemporains de réduction des peines

-Le troisième axe : Tendances contemporaines de la politique pénale en Algérie au niveau procédural.